

NOM :

MÉTIER :

Réservé à l'administration

N° D'INSCRIPTION DE L'APPRENTI 100 – _____

N° CRM : _____

Type de demande : (Veuillez cocher la case appropriée)

- Nouvelle demande Changement de métier Changement d'employeur Programme d'apprentissage au secondaire
- Programme John Deere pour les techniciens
- ASSET (FORD – programme d'apprentissage de la mécanique des véhicules automobiles)
- ASEP (GENERAL MOTORS – Programme éducatif de service après-vente)

Liste de vérification pour la demande

- Page 1 : Nom complet, y compris le nom officiel du métier. (Consultez la page <manitoba.ca/tradecareers> pour obtenir le nom exact du métier.)
- Page 2 : L'apprenti doit remplir la demande en entier.
- Page 3 : L'employeur doit remplir la demande en entier. En cas de **nouveau** formateur désigné, il faut présenter le formulaire de demande et de description de l'expérience de travail.
- Page 3 : L'apprenti et l'employeur doivent tous deux consulter l'avis de confidentialité.
- Page 4 : Signature de l'apprenti et de l'employeur et date.

RAPPEL

Le Formulaire de demandes et de contrat d'apprentissage est inscrit une fois approuvé par le directeur général ou le pouvoir délégué. Les champs où figure le symbole « * » sont obligatoires. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées et seront retournées.

Envoyez la demande remplie à :
APPRENTICESHIP@GOV.MB.CA

[Apprentissage Manitoba, 111, avenue Lombard, bureau 100*, Winnipeg \(Manitoba\) R3B 0T4](#)
Tél. : 204 945-3337 OU sans frais : 1 877 978-7233

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (EN LETTRES MOULÉES SVP)

M. Mme Mlle

Langue de préférence : Anglais Français

*Prénom légal _____ *Deuxième prénom _____ *Nom de famille _____ *Date de naissance (jj/mm/aaaa) _____

*Adresse postale _____ *Ville _____ *Province _____ *Code postal _____

*N° de téléphone principal _____ N° de téléphone secondaire _____ *Adresse courriel _____

AUTODECLARATION

Êtes-vous autorisé à travailler au Canada? Oui Non

Êtes-vous un résident du Manitoba? Oui Non

QUESTION FACULTATIVE

Sexe : Homme Femme

Minorité visible : Oui Non

Ascendance autochtone : Premières Nations

Non inscrit

Métis

Inuit

Avez-vous un handicap? Oui Non

(si **oui**, soumettez une Déclaration volontaire des clients ayant besoin

AUTRE PERSONNE-RESSOURCE (obligatoire pour les demandeurs de moins de 18 ans; facultatif pour les autres)

Parent ou tuteur à joindre _____ Relation avec l'apprenti _____ N° de téléphone principal _____

Adresse postale _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

REMARQUE : Les nouveaux apprentis DOIVENT fournir un relevé de notes. Autrement, ils DOIVENT se présenter à une évaluation fixée.
REMARQUE : En ce qui concerne les métiers des soins esthétiques, il FAUT fournir une attestation d'inscription ou une attestation de fin de formation.

REMARQUE : Les apprentis du Programme d'apprentissage au secondaire n'ont pas besoin d'un relevé de notes.

Incapable d'obtenir le relevé de notes (DOIT cocher la case d'évaluation) Évaluation requise (apprenti du programme Accès)

Niveau d'études : Secondaire Collégial Universitaire Dernier niveau terminé : _____

Avez-vous déjà été inscrit à un programme agréé de formation professionnelle (préalable à l'emploi)? Oui Non

Si oui, dans quel métier? _____ Pendant quelle période? _____ à _____ Dans quel établissement? _____

Avez-vous déjà été inscrit à un programme d'apprentissage que vous n'avez pas terminé dans une autre province ou un autre territoire? Oui Non

Si oui, dans quel établissement? _____ Dans quel métier? _____ Dernier niveau terminé? _____
Pendant quelle période? _____ à _____

Détenez-vous un certificat professionnel dans un ou plusieurs métiers? Oui (si oui, précisez ci-dessous)

Nom du métier _____ N° de certificat _____ Date du certificat _____ Province ou territoire de délivrance _____

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE AU SECONDAIRE UNIQUEMENT (Le contact de l'école ci-dessous confirme que l'élève répond à l'éligibilité)

Numéro MET _____ Date prévue d'obtention du diplôme _____

Nom de l'école _____ Division scolaire _____ Courriel de la personne-ressource de l'école _____

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

_____	_____	_____	
*Nom de l'entreprise	*Nom de la personne morale	*Nom de la personne-ressource de l'employeur	
_____	_____	_____	_____
*Adresse postale	*Ville	*Province	*Code postal
_____	_____		
*N° de téléphone principal	*Adresse courriel		

J'autorise mon représentant superviseur des employés, _____, occupant le rôle de supervision _____, à être le signataire autorisé de cette demande d'apprentissage au nom de mon entreprise, _____.

RENSEIGNEMENTS SUR LES CRÉDITS-HEURES ET LE SALAIRE (Les crédits-heures sont à la discrétion de l'employeur signataire en ce qui concerne les métiers à reconnaissance professionnelle non obligatoire)

*Date de début de l'apprentissage dans ce métier dans cette entreprise _____ *Taux de salaire de l'apprenti _____

Crédits-heures pour l'expérience de travail connexe au métier _____ *Taux de salaire du compagnon _____

Les renseignements sur le salaire d'un apprenti se trouvent à manitoba.ca/tradecareers, dans chacun des règlements professionnels.

*RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATEURS DÉSIGNÉS OU LES COMPAGNONS

Les renseignements suivants **doivent** être inclus. Donnez le nom du compagnon qualifié ou du formateur désigné qui est chargé de la supervision de l'apprenti dans cette entreprise ou une liste des compagnons. Pour obtenir des renseignements sur les formateurs désignés, consultez le site Web d'Apprentissage Manitoba. Vous y trouverez le formulaire de demande et de description de l'expérience de travail.

_____	_____	_____	_____	_____
Nom du compagnon	Métier	N° du certificat professionnel	Province ou territoire de délivrance	Date de délivrance (jj/mm/aaaa)
_____	_____	_____	_____	
Nombre de compagnons	Nombre d'apprentis actuellement inscrits	Adresse du compagnon		
_____	_____	_____		
N° de permis de travail d'électricité valide au Manitoba (métiers de l'électricité seulement)	Date d'expiration (jj/mm/aaaa)	N° d'autorisation d'exercer (métiers des soins esthétiques seulement)		

*OU

_____	_____	_____	_____
Nom du formateur désigné	Métier	Date de délivrance (jj/mm/aaaa)	Nombre de compagnons
_____	_____		
Nombre d'apprentis actuellement inscrits	Adresse du formateur désigné		

Avis de confidentialité

La collecte des renseignements personnels indiqués sur la Demande de l'apprenti et la Demande de l'employeur est nécessaire à l'enregistrement du contrat d'apprentissage entre l'apprenti et l'employeur. La collecte de ces renseignements est autorisée en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, car ils ont directement trait ou sont nécessaires à la participation au programme. Les renseignements personnels et les renseignements médicaux personnels recueillis sont protégés en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et de la Loi sur les renseignements médicaux personnels, respectivement, et ne peuvent être utilisés ni communiqués à d'autres fins que si vous y consentez ou si ces dispositions législatives le permettent. Si vous avez des questions sur la collecte de ces renseignements, veuillez appeler Apprentissage Manitoba au 204 945-3337 ou, sans frais au Manitoba, au 1 877 978-7233. Apprentissage Manitoba recueillera et utilisera les renseignements personnels sur ces demandes aux fins suivantes :

- l'administration et la surveillance de la formation en apprentissage de l'apprenti et l'application de la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle et ses règlements d'application;
- la vérification des renseignements fournis sur les demandes aux fins de l'enregistrement du contrat d'apprentissage;
- l'administration de votre participation au programme d'apprentissage, y compris au Programme des normes interprovinciales Sceau rouge administré par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage;
- la planification et l'évaluation de la programmation, ainsi que la recherche dans le domaine;
- l'aide à la promotion du programme d'apprentissage et de reconnaissance professionnelle du Manitoba;
- le recensement de personnes susceptibles de se voir décerner un honneur ou un prix;
- le recensement d'apprentis à des fins de correspondance ciblée (par la poste, par courriel ou par télécopieur) liée à leurs métiers ou en raison de leur engagement dans la formation en apprentissage (ex., sondages, statistiques et consultations).

L'APPRENTI S'ENGAGE À :

- payer ses frais de scolarité;
- utiliser l'aide financière reçue du gouvernement pour payer uniquement les coûts d'éducation et de subsistance liés à la formation en apprentissage, et remettre tout montant non utilisé à ces fins;
- effectuer les heures de formation pratique, à suivre la formation technique et à passer les examens prévus par la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle;
- se conformer au code de conduite relatif à l'apprentissage qui se trouve dans le Guide d'inscription à la formation technique en apprentissage;
- avertir le directeur général, par écrit, dans les 15 jours de tout changement de nom ou d'adresse, ou si l'apprenti n'est plus l'employé de l'employeur.

L'EMPLOYEUR OU L'ASSOCIATION AGRÉÉE S'ENGAGE À :

- affecter un compagnon certifié ou un formateur désigné à l'apprenti afin de donner à celui-ci autant de formation pratique que possible;
- superviser l'apprenti et à s'assurer que son travail quotidien ne commence pas plus tôt et ne se termine pas plus tard que les heures de travail d'un compagnon surveillant ou d'un formateur désigné;
- autoriser l'apprenti à suivre la formation technique et à passer les examens exigés conformément à la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle;
- verser à l'apprenti le salaire décrit dans les règlements professionnels; l'association agréée aux fins d'un contrat de mise en commun avec Apprentissage Manitoba n'est pas responsable du paiement du salaire et des avantages sociaux de l'apprenti;
- consigner les renseignements exigés dans le Relevé d'heures;
- avertir le directeur général dans les 15 jours, par écrit, si l'apprenti n'est plus son employé.

L'APPRENTI ET L'EMPLOYEUR OU L'ASSOCIATION AGRÉÉE S'ENGAGENT À :

- se conformer aux provisions de la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle et de ses règlements;
- veiller à ce que soient effectuées les heures de formation pratique et technique prévues par les règlements professionnels;
- discuter du perfectionnement et des progrès de l'apprenti, et à consigner les renseignements exigés dans le Relevé d'heures;
- s'avertir mutuellement et à avertir le directeur général dans les 15 jours et par écrit si l'une ou l'autre des parties décide de mettre fin à ce contrat.

CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS (entreprise) J'ai lu l'AVIS SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE et je comprends qu'Apprentissage Manitoba utilise ces renseignements pour :

- promouvoir le programme d'apprentissage et de reconnaissance professionnelle du Manitoba;
- recenser les entreprises et les employeurs susceptibles de se voir décerner un honneur ou un prix;
- recenser les entreprises et les employeurs à des fins de correspondance ciblée – par voie postale, par courriel ou par télécopieur – liée à leurs métiers, ou en raison de leur engagement dans la formation en apprentissage (ex., sondages, statistiques, consultations);
- obtenir périodiquement la liste complète de tous les compagnons que vous employez afin de vérifier leur identité comme indiquée dans d'autres demandes et contrats soumis par votre entreprise à Apprentissage Manitoba.

CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS (personnel) J'ai lu l'AVIS SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE et je comprends que pour administrer, contrôler et évaluer ma formation en apprentissage, Apprentissage Manitoba peut devoir obtenir des renseignements personnels à mon sujet et les fournir aux personnes et aux entités suivantes :

- l'employeur qui me parraine;
- les directions de l'éducation du gouvernement provincial, les écoles, les divisions scolaires, les centres d'apprentissage pour adultes et Emploi et Développement social Canada afin de faciliter l'obtention de soutiens financiers et de vérifier les attestations d'études;
- les ministères des Services à la famille et du Travail du Manitoba pour l'application et l'exécution des dispositions législatives régissant le travail;
- le ministère des Finances du Manitoba pour l'administration des crédits d'impôts et d'autres incitatifs financiers;
- des fournisseurs de formation agréés qui m'offrent de la formation technique;
- Transports Canada pour la vérification du programme ou la délivrance du permis (métier de compagnon – entretien d'aéronefs et métier de technicien en réparation et en révision de turbines à gaz seulement);
- des représentants gouvernementaux responsables des programmes d'apprentissage ou de reconnaissance professionnelle dans les provinces et territoires canadiens afin de vérifier mon statut dans le cadre du Programme d'apprentissage du Manitoba;
- des fonctionnaires du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage et de Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour administrer le Programme des normes interprovinciales Sceau rouge ou pour confirmer mon statut en tant que client du programme ou la base de données du Système d'information de gestion des examens interprovinciaux;
- des groupes, des organisations ou des associations pour la correspondance générale liée au métier ou pour vérifier l'admissibilité à un honneur ou à un prix;
- des employeurs et des associations se rapportant à des prix auxquels je pourrais être admissible, à des fins de reconnaissance;
- la personne-ressource de remplacement.

Je comprends qu'en vertu de la Loi sur la statistique (Canada), Apprentissage Manitoba communique des renseignements personnels signalétiques à Statistique Canada afin de permettre la réalisation d'enquêtes statistiques auprès de particuliers. Les rapports et les renseignements produits par Statistique Canada à partir de ces enquêtes n'identifient aucun particulier. Je comprends également qu'Apprentissage Manitoba peut communiquer des renseignements non signalétiques en masse à Statistique Canada et à d'autres provinces ou territoires canadiens afin de garder à jour les statistiques et les registres nationaux. J'autorise Apprentissage Manitoba et ces personnes et entités à communiquer les renseignements personnels me concernant qui peuvent être nécessaires à ces fins.

ENREGISTREMENT DES MODALITÉS DE CE CONTRAT

Les renseignements que j'ai donnés dans ce contrat sont vrais, complets et exacts. Je comprends que le fait de ne pas fournir des renseignements véridiques, complets et exacts peut entraîner le refus de cette demande ou l'annulation du contrat d'apprentissage.

Le présent contrat est valable lorsqu'il est enregistré auprès du directeur général d'Apprentissage Manitoba. Le directeur général peut suspendre ou annuler le présent contrat si l'apprenti ne bénéficie pas d'une formation et d'une surveillance adéquates.

À la discrétion du directeur général, un apprenti dont le contrat d'apprentissage est annulé peut ne pas être admissible à une nouvelle inscription en vertu d'un nouveau contrat d'apprentissage si les modalités susmentionnées ne sont pas respectées.

J'ai lu et compris les modalités de l'Avis sur la protection de la vie privée d'Accès Manitoba à <https://web22.gov.mb.ca/mbeso/shared/termsfuse> et j'autorise le Manitoba à recueillir et à utiliser mes renseignements personnels à ces fins et à les divulguer aux programmes participants d'Accès Manitoba.

En apposant ma signature ci-dessous, je confirme que j'ai lu et compris les modalités du présent contrat et que je consens à les respecter. Toutes les signatures sont obligatoires.

Apprenti

*Nom en lettres moulées de l'apprenti

*Signature de l'apprenti

*Date (jj/mm/aaaa)

Employeur

*Nom en lettres moulées de l'employeur ou de son représentant

*Signature de l'employeur ou de son représentant

*Date (jj/mm/aaaa)

Parent ou tuteur

(si le demandeur est un mineur) Nom en lettres moulées du parent ou du tuteur

Signature du parent ou du tuteur

Date (jj/mm/aaaa)